

U Riscamunincu

Bulletin municipal semestriel de la commune de Valle di Rustinu

Numéro 25



Juillet 2026

Directeur de la publication : Christian Moracchini. Conception : Ours-Jean Caporossi.

Rédaction : Ours-Jean Caporossi et Michel Novellini.

Photos : Ours-Jean Caporossi, Jonathan Delaporte, Prosper Giovannoni, Christian Moracchini et Pauline-Marie Rongiconi

Le mot du maire



Mesdames, Messieurs les Administrés, Cari Amichi

Tout d'abord, avec le nouveau conseil municipal, nous tenons à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections municipales. Cette réélection nous honore et nous engage car elle est la reconnaissance du travail mené avec l'ensemble des élus sortants.

Ce nouveau conseil municipal, composé dans le respect de la parité entre hommes et femmes, comme le veut désormais la loi, reflètera, comme je l'espère, la diversité des compétences et des sensibilités présentes au sein de notre commune.

Lors de cette mandature, nous allons poursuivre les projets engagés, améliorer notre cadre de vie, préserver notre patrimoine, soutenir les associations de la commune et répondre aux besoins de chacun dans la mesure du possible, tout en veillant à une gestion responsable des finances communales.

Enfin, je serai toujours, ainsi que le conseil municipal, à l'écoute de vos propositions et de vos attentes.

Ensemble, dans un esprit de respect et de convivialité, continuons à faire vivre notre commune et à œuvrer pour son avenir.

Bonnes vacances à tous à Valle di Rustinu !

Christian Moracchini

U Riscamunincu n°25

Juillet 2026

Amis lecteurs,
A toutes les erreurs
Accordez l'indulgence.
Il n'est de gros vaisseaux
Qui à la mer ne danse,
Ni de pensée qui ne varie,
Ni de sage au monde qui ne faillit.

Antone Petru Filippini (1529-1594)



Le mot du maire	1
Activité municipale.....	2
Election municipale.....	3
Conseils municipaux	4
Conseils municipaux (suite)....	5
Activité communale en images	6
Infos diverses.....	7
Infos de la CCPP	8
Société	9
Storia nustrale	10
Culture	11
Informations générales.....	12

borne de recharge

Le 6 janvier, réunion en mairie avec des représentants de la Communauté de Communes Pascal Paoli afin d'étudier l'éventualité de l'installation, place de la mairie, à Valle, d'une borne de recharge pour les véhicules électriques.

vidéo surveillance

Le 9 janvier, la référente Sûreté de la Cellule de Prévention Technique de la Malveillance de la Gendarmerie Nationale est intervenue en mairie afin de mettre en conformité avec la loi, notamment avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), l'installation et l'utilisation des caméras de vidéosurveillance qui seront placées à l'entrée des quatre hameaux de la commune.

commission électorale

La dernière commission électorale avant les élections du 15 mars s'est réunie le 19 février. Depuis la réunion du 12 décembre, ce sont 12 radiations (dont 3 décès) et 3 inscriptions nouvelles qui ont été entérinées, ce qui porte, à ce jour, le nombre d'inscrits sur la commune à 166. Pour rappel, lors des élections municipales de 2020, il y avait 197 inscrits.

la fibre

Les trois derniers tronçons (amiantifères) sur la RD615, entre le lieu-dit Muratoghju et le hameau de Valle, ayant été traités par l'entreprise spécialisée au début du mois de mars, la canalisation de réception de la fibre est totalement terminée entre ces deux points. Il ne reste plus qu'à procéder à l'installation de la fibre pour que celle-ci soit totalement enterrée sur la commune, ce qui ne saurait tarder... (le hameau de Casa Pitti restant alimenté en aérien à partir de la RD15b).

prévention contre les incendies

La coupure passive réalisée l'an dernier par les sapeurs forestiers sous Casa Pitti jusqu'au lieu-dit Campitellu est pérennisée, et sera désormais régulièrement entretenue par les mêmes personnels (une coupure passive est avant tout préventive. Elle vise à limiter la propagation du feu et de la fumée).

élections municipales

Le 15 mars ont eu lieu les élections municipales. Les 3 communes du Bas Rustinu ont réélu les maires sortants, à savoir Pierre Olmeta à Bisinchi, Frédéric Soustre à Castellu di Rustinu et Christian Moracchini à Valle di Rustinu.

site de Santa Maria di Riscamone

Le 3 avril, réunion en mairie avec le cabinet d'études ORMA, pour une présentation de l'évolution du projet de protection de l'église et du baptistère accolé (voir page 8).

reportage de TF1 sur la commune

Le 21 avril une équipe de TF1 a effectué sur commune un reportage sur la divagation animale et les passages canadiens. Ce reportage a été diffusé lors du journal de 13h00 le 28 avril (voir page 6).

Routes départementales

Le 23 avril, réception du Service des routes de la CdC afin d'inventorier les problèmes sur les routes D615 et D15b (trous, ornières, affaissement (Trizani), fossés...). Une partie de ces travaux a été effectuée le 11 juin (le reste, dont la partie des fossés à bétonner, suivra rapidement, comme le confirme le courrier de la CdC adressé à la mairie).

caisse de l'école de Ponte Novu

Le 28 avril, réunion à Ponte Novu concernant le budget de la caisse de l'école. Pour 2026, la participation de la commune s'élèvera à 715 euros, pour deux enfants scolarisés.

écran pour visioconférences

Le 29 avril, installation en mairie d'un écran collaboratif fourni par la CCPP (voir page 6).

réservoirs d'eau potable de Campu Rossu

La remise en état des toits des deux réservoirs d'eau potable de Campu Rossu est en cours.

scola corsa

Le 2 mai, le conseil municipal a voté à l'unanimité une motion de soutien à Scola Corsa (voir page 5).

station d'épuration de Valle

Le 9 juin, un technicien a effectué des prélèvements sur le site de la station d'épuration afin de rechercher la présence éventuelle d'amiante. Un projet de refonte de la station est à l'étude.

le fossé de la route de Casa Pitti

Les travaux de remblaiement de l'accotement côté montagne de la route de Casa Pitti devraient débiter fin juin.

ADAL2B

Le 24 juin, tournée avec l'association ADAL2B pour définir les zones restant à débroussailler sur la commune.

élection municipale du 15 mars

3

Inscrits	Votants	Blancs	Nuls	Exprimés
166	125	1	1	123

La liste « Uniti per E Valle » est élue avec 123 voix, soit 100 % des suffrages exprimés

Rappel du résultat de l'élection municipale de 2020 :

Inscrits : 197. Votants : 187. Blancs : 0. Nuls : 0. Exprimés : 187

Liste « VALLE PAESE VIVU » : 100 voix, 53,2 % (moyenne des 11 candidats) : 8 élus

Liste « OGHJE PER DUMANE » : 87 voix, 46,8 % (moyenne des 11 candidats) : 3 élus

le nouveau conseil municipal



Christian MORACCHINI (58ans)
Maire, Conseiller Communautaire



Prosper GIOVANNONI (72 ans)
Premier Adjoint



Estelle MORACCHINI (26 ans)
Deuxième Adjointe



Ours-Jean CAPOROSI (79 ans)
Conseiller Municipal



Michel NOVELLINI (75 ans)
Conseiller Municipal



Pierre-François PIETRI (72 ans)
Conseiller Municipal



J-Jacques GIOVANNONI (56 ans)
Conseiller Municipal



Caroline RONGICONI (41 ans)
Conseillère Municipale



Carole MANNONI (38 ans)
Conseillère Municipale



Pauline RONGICONI (27 ans)
Conseillère Municipale



Raphaële BERNARDI (25 ans)
Conseillère Municipale

Photos Pauline-Marie Rongiconi (sauf Jean-Jacques Giovannoni)

Tous les numéros du U Riscamunincu (du n°1 au n°25) sont disponibles sur le site Internet de la commune

conseil municipal du 21 mars

Début de séance à 17h00. Le conseil municipal s'est tenu avec 11 élus présents sur 11.

A l'ordre du jour :

- Élection du Maire
- Fixation du nombre d'adjoints et élections des adjoints
- Indemnités du Maire et des Adjoints
- Délégation du conseil municipal au Maire

- Élection du Maire :

La séance est ouverte par le doyen du Conseil Municipal, qui, après un court préambule de bienvenue (voir ci-dessous), fait procéder à l'élection du maire. Un seul membre du Conseil, Christian Moracchini, ayant fait acte de candidature, il est élu à l'unanimité des présents, et est ainsi proclamé Maire de Valle di Rustinu. Il prend immédiatement la présidence du Conseil Municipal et passe à la suite de l'ordre du jour.

- Fixation du nombre d'adjoints et élections des adjoints :

Le nombre des adjoints est fixé à deux, à l'unanimité. Après avoir fait acte de candidature, Prosper Giovannoni est élu premier adjoint et Estelle Moracchini deuxième adjointe, à l'unanimité des présents.

- Indemnités du Maire et des Adjoints

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide à l'unanimité, que, conformément au code général des collectivités territoriales, les indemnités du maire et des adjoints seront fixées à 25 % de l'IBTFP pour le premier, et à 8,5% de l'IBTFP pour les seconds. (IBTFP : Indice Brut Terminal de la Fonction Publique).

- Délégation du conseil municipal au Maire :

Concernant la désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Electrification et d'Eclairage Public (SICEEP) de Haute-Corse, le conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner Christian Moracchini comme représentant titulaire de la collectivité au dit syndicat, et Raphaële Bernardi comme suppléante. Concernant le Comité de la Caisse des Ecoles de Castellu di Rustinu, le conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner Christian Moracchini comme délégué au dit Comité et Ours Jean Caporossi comme suppléant.

La séance est levée à 18h00.

Ci-dessous, l'allocation de bienvenue du doyen du Conseil Municipal en ouverture de séance :

« Tout d'abord, je souhaite la bienvenue aux six nouveaux élus de ce conseil municipal, qui a été majoritairement renouvelé, un peu par la force des choses il faut bien le dire. D'abord, honneur au plus ancien, Pierre Pietri, ancien maire, ancien 1^{er} adjoint, qui va évidemment nous apporter ses compétences et sa sagesse. Bienvenue à toi parmi nous Pierre.

Ensuite, Bienvenue aux cinq nouvelles élues Carole, Caroline, Estelle, Pauline-Marie et Raphaële. Nous comptons sur votre jeunesse et votre fraîcheur pour apporter de la couleur et une vision différente dans notre conseil municipal qui était, comme le gouvernement des Tallbans, composé uniquement d'hommes ! Pour toutes les 5, c'est un premier mandat d'élu municipal, et j'espère que cette première expérience vous donnera envie de plus vous investir dans la vie politique et associative locale. Et peut-être se trouve-t-il parmi vous la future première mairesse de Valle di Rustinu ! Bienvenue donc à toutes les 5 !

Enfin, je voudrais terminer en ayant une pensée pour les 6 conseillers municipaux sortants, ou sortis par la force des choses, diront peut-être certains, et avec lesquels nous avons entretenu d'excellentes relations pendant ces 6 dernières années. Je vous remercie de votre attention. »



Le procès-verbal officiel des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la commune via l'onglet « Vie municipale »

conseil municipal du 18 avril (Budget)

Début de séance à 14h30. Le conseil municipal s'est tenu avec 11 élus présents sur 11.

A l'ordre du jour :

- Désignations des membres de la Commission d'Appel d'Offres, du Conseiller Municipal chargé des questions de Défense, du délégué AGEDI (gestion informatique) et des membres de la Commission communale des Impôts Directs (CCID)
 - Vote du Compte Financier Unique (CFU) 2025
 - Affectation du résultat de fonctionnement 2025
 - Vote des taxes locales 2026
 - Vote du budget primitif 2026 (BP2026)
 - Demande de financements
 - Délibération du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (mise en conformité de la délibération existante par suite d'une actualisation de la loi).
 - Questions diverses
- Le conseil municipal a adopté à l'unanimité les désignations suivantes :
- Commission d'Appel d'Offres : les titulaires sont : le Maire (membre de droit), Prosper Giovannoni, Estelle Moracchini et Michel Novellini, et les suppléants sont Jean-Jacques Giovannoni, Caroline Rongiconi et Raphaële Bernardi.
- Questions de Défense : Pierre Pietri.
- Délégué AGEDI : Le Maire, suppléant Prosper Giovannoni.
- CCID : le maire plus 24 membres, tous assujettis aux taxes locales, dont 5 membres du Conseil Municipal et 19 habitants tirés au sort sur les listes électorales.
- Enfin, Jean-Jacques Giovannoni reste le délégué à la Commission Electorale et Estelle Moracchini devient la déléguée au Patrimoine.
- Après avoir adopté à l'unanimité le CFU25 et l'affectation du résultat de fonctionnement 2025, le conseil municipal décide, avec le même vote, de ne pas augmenter les taxes locales (foncière sur les propriétés bâties, foncière sur les propriétés non bâties et contribution foncière des entreprises) pour 2026.
 - Le vote du BP2026 est adopté à l'unanimité. Ce budget devrait ainsi permettre la réalisation des projets importants suivants : la réfection des toits des réservoirs d'eau potable de Campu Rossu, les fossés de la route de Casa Pitti, la réhabilitation du site de Riscamone (1^{ère} tranche), ainsi que les travaux d'étanchéité de la mairie et de réparation de 2 villas municipales et du caniveau d'eau d'arrosage de Valle, ces trois derniers projets étant subventionnés par une partie de la dotation quinquennale ainsi que ceux déjà demandés.
 - Le conseil municipal a ensuite approuvé les subventions qui seront attribuées aux associations pour 2026, à savoir l'Amicale Rustinca, l'Amicale des Pompiers de Ponte Leccia, et l'association « Inseme ».
 - En questions diverses, ont été abordées l'utilisation du Fonds de Solidarité Territoriale (parkings, places, four communal, stèle de Casa Pitti...), la gestion de la salle des fêtes communale et la soirée du 16 août.

La séance est levée à 17h30.

conseil municipal du 2 mai

Début de séance à 15h00. Le conseil municipal s'est tenu avec 11 élus présents sur 11.

A l'ordre du jour : Motion de soutien à Scola Corsa.

- Le conseil municipal vote à l'unanimité une motion de soutien à Scola Corsa, afin de dénoncer les attaques publiques contre l'enseignement immersif, en contradiction avec le soutien affiché par l'état aux langues minoritaires. Cette motion soutient la généralisation de l'enseignement immersif et associatif de la langue corse, elle demande la définition négociée avec l'Etat et le Rectorat, d'un cadre unique pérenne permettant de co-financer le réseau immersif associatif sur le modèle de toutes les écoles de ce type en Corse et sur le continent, et la contractualisation généralisée des 11 postes du réseau d'enseignement immersif Scola Corsa.

La séance est levée à 15h30.

conseil municipal du 5 juin

Début de séance à 17h00. Le conseil municipal s'est tenu avec 6 élus présents sur 11, 3 représentées et 2 excusées.

A l'ordre du jour : Désignation du délégué pour les élections sénatoriales du 27 septembre et de ses suppléants.

- D'après le décret du 22 avril 2026, les conseils municipaux des communes de moins de 9 000 habitants doivent se réunir pour élire leurs délégués et leurs suppléants. Pour Valle di Rustinu, il s'agit d'élire 1 délégué et 3 suppléants. Après appel à candidatures, le Conseil Municipal a élu, à l'unanimité des présents et représentés (soit 9 voix), Christian Moracchini comme délégué titulaire, et, par ordre d'âge, Ours Jean Caporossi, Prosper Giovannoni et Jean-Jacques Giovannoni comme suppléants.

La séance est levée à 17h30.

Valle di Rustinu sur TF1 !



Le 21 avril une équipe de TF1 a effectué sur la commune un reportage sur la divagation animale et les passages canadiens. Le passage canadien est un dispositif de grilles métalliques posées sur une fosse d'un demi-mètre de profondeur. Son principe est simple : dissuader le bétail dont les sabots ne peuvent s'aventurer sur ces barres espacées, tout en permettant aux véhicules de circuler. Mais, comme l'a fait remarquer le maire aux journalistes, derrière cette solution technique se cache une réalité plus amère : désormais on clôture les villages afin que les éleveurs puissent lâcher leurs vaches en divagation ! Entre 2012 et 2014, la commune a investi près de 50 000 € pour installer 4 passages canadiens ! Cela a été le prix à payer pour ne plus voir les bovins s'inviter jusque sur les terrasses ou dégrader les espaces publics. Mais la topographie de la plupart des communes ne permet pas l'installation de ces équipements, et là, la cohabitation avec les animaux errants devient de plus en plus compliquée !

Le reportage a été diffusé lors du journal de 13h00 le 28 avril (il est également accessible sur le site de la commune, onglet « Actualités »).

25 avril : concours de belote au profit de l'église San Michele



Magnifiquement organisé par l'équipe de l'Association de l'église San Michele, ce concours de belote a connu un franc succès avec la participation de 25 équipes (soit 50 joueurs et joueuses) et de nombreux spectateurs et supporters !

L'association remercie les participants à cette soirée : « Un immense merci à toutes et à tous ! Grâce à votre implication, votre enthousiasme et votre participation au concours de belote, vous avez fait de ce moment un vrai temps de partage, de rires et de convivialité. C'est grâce à vous que cette belle ambiance a pris vie...et on a déjà hâte de recommencer ! »

Un outil pour les visioconférences



La CCPP a fait installer dans les communes volontaires un écran collaboratif conçu pour les réunions, visioconférences, présentations et formations. Cet écran est installé avec un PC intégré dans l'environnement Windows, ainsi qu'un système audio et vidéo complet (caméra, microphones et haut-parleurs), associé à des outils collaboratifs tels que le tableau blanc.

Rallye Paolina Historic Mutori



Le Rallye Paolina Historic Mutori, dont une étape s'est déroulée le 10 mai sur la commune, n'a, hélas, pas connu le succès escompté à cause d'une pluie ininterrompue. L'Association de l'Eglise Saint-Michel, qui avait organisé une buvette à l'« épingle de Terlaghja » a ainsi été une victime co-latérale des intempéries. Raison de plus pour que l'association remercie infiniment toutes les personnes qui ont bravé le mauvais temps et l'ont soutenue en se déplaçant jusqu'à la buvette.

Réservoirs de Campu Rossu



Le chantier de restauration des toits des réservoirs d'eau potable de Campu Rossu est en cours



clubs de tir

Le quotidien Corse-Matin a publié le 1^{er} février, sous la plume de Morgane Quilichini, un très bel article sur le « Club de tir U Rustinu », à Ponte Novu. Le club, fondé en 1996 par Jean-Paul Gatt, compte aujourd'hui 176 licenciés. La photo ci-dessous montre le « noyau dur », à l'origine de la création du club, il y a 30 ans, où l'on reconnaîtra notre concitoyen Don-Pierre Moracchini. Rappelons, pour les amateurs de tir sportif et de ball-trap, la présence sur notre commune de l'« Association Sportive Valle Di Rustinu Shooting Club », fondée et présidée par Bernard Sarpoulet.



Photo Corse-Matin

ouverture d'un cabinet médical

Dans le cadre du dispositif « un médecin près de chez-vous », porté par la préfecture de Haute-Corse, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la CPAM de Haute-Corse, un cabinet médical s'est ouvert à Ponte Novu, dans le fortin, près de la poste. Les consultations ont lieu les lundi, vendredi et samedi après-midi, ainsi que les mercredis matin.

Pour prendre rendez-vous sur l'agenda en ligne :

<https://www.maiaa.com/cabinet-medical/20235-castello-di-rostino/centre-castello-di-rostino>



U Riscamunicu n°25

sport et santé

En 2022, notre concitoyen Axel Felden a ouvert, à Pedigrisgiu, sa salle de sports CorsicaGym. Depuis, l'espace sportif accueille tous les habitants de la microrégion qui souhaitent travailler leurs muscles et leur cardio, mais aussi ceux qui suivent une rééducation. Car depuis le début, l'espace sportif est accolé à un cabinet de kinésithérapeute qui ne désemplit pas et peut utiliser les machines de la salle pour ses patients.

Axel Felden va encore enrichir ce domaine, avec l'ouverture prochaine d'un vaste espace médical et paramédical, l'idée étant de créer un pôle sport-santé.

Au sein des 260 mètres carrés nouvellement construits, s'installeront donc très bientôt des professions médicales et paramédicales : ostéopathe, infirmier, diététicien, nutritionniste, orthophoniste, acupunctrice, etc. Il y aura également un studio Pilates pour faire du renforcement musculaire en douceur. Il est prévu, dans la mesure du possible, la présence également d'un médecin généraliste, ainsi que d'un psychologue ou un psychomotricien...

Souhaitons à Axel Felden et à son équipe un franc succès pour ce projet de pôle sport-santé.



Photo Corse-Matin

ouverture d'un point relais



Photo Corse-Matin

L'implantation à Ponte-Leccia d'un relais piéton d'une enseigne d'un géant français de la grande distribution est désormais une réalité. Le local est situé à l'entrée nord de l'agglomération. Ce point de retrait permet de venir récupérer ses courses passées en ligne.

Ce service, sans doute idéal pour ceux qui souhaitent gagner du temps tout en bénéficiant de l'ensemble des produits disponibles en magasin, est hélas un pas de plus vers l'affaiblissement des commerces de proximité traditionnels et les emplois locaux qui en découlent, sans parler de la perte inévitable des liens sociaux.



composition du nouveau conseil communautaire

La recomposition du conseil communautaire est un exercice rituel au début d'une mandature, auquel les élus se sont prêtés après les élections municipales de 2026. Chaque conseil municipal a entériné la répartition des sièges entre les différentes communes, en respectant bien sûr les conditions de majorité qualifiée. Chaque commune obtient un nombre de sièges proportionnel à sa population. La majorité des territoires (16 sur 42) a vu sa population baisser, ainsi Morosaglia passe de 1100 à 961 habitants et perdrait deux sièges au sein du futur conseil, passant de 9 à 7, au profit des communes alentour (Moltifao, Omessa ou Castellu di Rustinu) qui ont vu leur population augmenter. Au total, le territoire de la CCPP n'a perdu que sept habitants, passant de 6231 à 6224. Le prochain conseil communautaire est réduit d'une unité, et est passé de 60 sièges à 59. Quant à la répartition des sièges, en fonction des choix des communes, une grosse vingtaine revient toujours au quart de tête : Morosaglia, Moltifao, Omessa et Castellu di Rustinu.

Le 31 mars, le Conseil Communautaire s'est donc réuni pour élire le président et les 10 vice-présidents de la CCPP. Le président sortant François Sargentini ne se représentant pas l'élection s'est jouée entre Jacques André Tomasini (maire de Castirla) et Maria Giudicelli (maire de Morosaglia). C'est cette dernière qui a été élue à la tête de l'intercommunalité, récoltant 31 voix contre 27 pour Jacques André Tomasini, et un vote blanc. Par contre, l'élection des 10 vice-présidents a été plus agitée. Toutefois, après une trentaine de minutes d'échanges entre la nouvelle présidente et son adversaire du jour, un accord a été trouvé : 6 vice-présidents parmi les soutiens de Marie Giudicelli et quatre parmi ceux de Jacques André Tomasini. Jean Brignole, premier adjoint de Castello di Rustinu, a été élu premier vice-président, et Pierre Olmeta, maire de Bisinchi, cinquième.

budget 2026 de la CCPP

Le 23 avril a eu lieu le vote du budget 2026. La majorité nouvellement élue a présenté un budget constitué avant elle mais dont elle devra assurer l'exécution. Dans les grandes lignes : 1,6 million d'euros sont prévus en dépenses d'investissement, et 3,7 millions en fonctionnement. Sur ce chapitre, la plus grande dépense est le Syvadec : 613 000 €. Une analyse fine et détaillée de l'ensemble des coûts de gestion des déchets montre que l'on est aux alentours d'1,7 million d'euros, soit presque la moitié du budget de fonctionnement. C'est une somme importante sur laquelle la CCPP devra travailler pour la faire baisser.

Riscamone

Projet de protection et de mise en valeur du site de Riscamone

(proposé par le cabinet Orma Architettura)

Rappel des enjeux : D'abord un enjeu fonctionnel, à savoir permettre la continuité des fouilles et l'accueil du public, tout en protégeant les maçonneries. Ensuite un enjeu technique, c'est-à-dire porter une structure protégeant les maçonneries et les fouilles sans les altérer. Enfin un enjeu architectural : mettre en valeur l'existant avec un projet discret et maîtrisé par l'utilisation de matériaux évoquant le patrimoine local.

- L'enjeu fonctionnel : L'enjeu est de concevoir un dispositif architectural global, garantissant la conservation durable des structures découvertes, la protection contre les intempéries (couverture contemporaine), la valorisation paysagère du site classé, et la compatibilité avec les recherches scientifiques à venir. Ce projet s'inscrit dans une logique d'équilibre entre préservation et mise en valeur, en assurant la réversibilité des dispositifs constructifs et la non-altération de l'existant, tout en assurant une mise en valeur respectueuse du site.
- L'enjeu technique : Le sol de l'église n'étant pas fouillé, les fondations de la future structure seront situées de manière à ne pas empiéter le périmètre archéologique. Cette contrainte impose une réflexion approfondie sur la liaison visuelle et spatiale entre la structure protectrice et les ruines. Il est prévu une structure, légère et autonome, sans ancrage permanent, qui s'appuiera sur les maçonneries existantes, sans les altérer. Ce dispositif assurera une protection efficace contre les intempéries tout en préservant l'intégrité du bâti ancien.
- L'enjeu architectural : L'intervention doit préserver l'atmosphère spirituelle et poétique des ruines tout en assurant des conditions de conservation optimales. L'architecture proposée recherchera une entrée de lumière maîtrisée, favorisant la lecture des volumes intérieurs, une protection complète contre les eaux pluviales et l'humidité, l'utilisation de matériaux légers, nobles et réversibles (zinc, plomb, aluminium...), évoquant la texture de la lauze traditionnelle, et une cohabitation harmonieuse entre la structure de protection et les vestiges existants. Il est la somme des enjeux technique et fonctionnel, à savoir : comment dialoguer entre une église ouverte au ciel et une structure contemporaine légère, protectrice, mais respectueuse du vide et du silence du lieu ?

Le projet devra donc proposer une solution pérenne mais réversible, adaptée aux conditions climatiques locales et aux risques liés au ruissellement identifiés par le diagnostic.

Vous pouvez toujours souscrire pour la protection et la mise en valeur du site de Santa Maria di Riscamone.

La souscription est accessible sur le site de la « Fondation du Patrimoine » et sur le site internet de la commune (onglet « Actualités 2025 »)

le paradoxe corse



La Corse est la région la plus pauvre de la France métropolitaine : d'après les derniers chiffres de l'INSEE, 19,6% de la population, contre 14,4% sur le continent, vit avec moins de 1100 € par mois, et la moitié des ménages pauvres (près de 10% de la population globale insulaire) vit avec moins de 890 € par mois !

Il faut savoir aussi que la pauvreté augmente avec l'âge (20% des 75 ans et plus, deux fois plus que dans l'hexagone, vivent sous le seuil de pauvreté), que 43% des ménages pauvres sont des retraités, que 16% des pauvres tirent l'essentiel de leur revenu d'une activité professionnelle ne leur permettant pas de s'en sortir financièrement, que 27% des familles monoparentales (majoritairement féminines) vivent également sous le seuil de pauvreté, que 25% des jeunes (15 000) sont pauvres, et enfin, que le non recours aux droits sociaux est très important (la part des prestations sociales ne représente que 29% des revenus contre 37% dans l'hexagone).

Mais heureusement (!), toujours selon une étude de l'INSEE, l'île fait aussi partie des régions comptant le plus de riches. Ainsi, ils sont 2.500 à percevoir un revenu mensuel moyen d'au moins 9.100 euros pour une personne seule et de 19.020 euros pour un couple avec deux enfants. « La Corse se situe pour sa part de population à très hauts revenus, en deuxième position des régions à égalité avec Auvergne-Rhône-Alpes et loin derrière l'Île-de-France (2,3 %) », dévoile l'étude.

La particularité de ces très hauts revenus est qu'ils sont majoritairement issus du patrimoine et d'activités non salariées. Ainsi, en Corse, un tiers d'entre eux tirent leurs revenus du patrimoine (30 %) et un autre tiers d'activités non salariées (33 %). Des taux près de 10 points plus élevés que la moyenne nationale.

Dans le détail, près de la moitié des personnes les plus aisées ont entre 60 et 74 ans et sont majoritairement des couples sans enfants à charge. Parmi ces très hauts revenus, 85 % sont propriétaires de leur logement (contre 55 % parmi l'ensemble des ménages corses). Près de la moitié d'entre eux (47 %) résident à Ajaccio, Bastia et Porto-Vecchio.

Il est à noter que la Corse est la première région de province où les très hauts revenus participent le plus à l'impôt : 13,3 % contre 9,6 % en moyenne pour le reste du pays. « Cela tient à la fois à un taux important de très hauts revenus et à leur niveau élevé de ressources, mais aussi, à l'autre extrémité, à une pauvreté plus fréquente », explique l'INSEE.

Mais ne dit-on pas que « la misère est moins pénible au soleil ? » ... (sources *Le Journal de la Corse*)

vergogna a elli !!

Dans la nuit de jeudi 26 au vendredi 27 mars, des tables de lecture et une plaque commémorative (en mémoire du résistant Ernest Bonacoscia) de la Seconde Guerre mondiale se trouvant au col de Teghime ont fait l'objet de dégradations.

Les auteurs de cette profanation (des pauvres types !) savent-ils au moins ce que représente la bataille du Col de Teghime dans les combats de la libération de la Corse en octobre 1943, et que c'est grâce en grande partie aux Arabes, les Tabors Marocains, que le col fut repris aux Allemands, ouvrant ainsi la route vers Bastia ?

Sans doute que non ! Un petit rappel s'impose donc : La prise du col de Teghime fut cruciale dans la Libération de la ville de Bastia. Le plan d'attaque fixait comme objectif aux troupes de Goumiers Marocains de l'Armée d'Afrique de la France Libre, les Berbères du 2^e Groupement de Tabors Marocains (2^eme GTM), de passer par les crêtes pour redescendre vers la ville par la route de Saint-Florent. Le 1^{er} octobre, le combat est engagé par les Goumiers (avec des résistants corses et quelques soldats italiens), au col de Teghime contre les Allemands de la 16^e Panzergrenadier Division SS. Le premier assaut étant violemment repoussé, un second se fait de nuit mais la résistance acharnée des Allemands cause la perte de 25 combattants du 2^eme GTM. Au terme d'une nouvelle journée de durs combats les Allemands se rendent et le col est pris par les goumiers dans la soirée du 2 octobre. La voie est alors libre pour plonger sur Bastia et, le 4 octobre, le 2^eme GTM pénètre dans la ville libérée.

Le 2^eme GTM perdit 49 hommes dans les combats, dont 39 Marocains (27 Goumiers, 7 caporaux, 4 sergents et 1 adjudant), et 10 officiers et sous-officiers Français de l'encadrement (2 lieutenants, 1 aspirant, 1 adjudant-chef, 2 adjudants, 1 sergent-chef, 1 sergent et 2 maréchaux des logis). Le poète corse, originaire de Santa Lucia di Mercuriu, Pascal Bonetti (1884-1975) avait écrit au sujet du Soldat Inconnu :



*Qui sait si l'inconnu qui dort sous l'arche immense
Mêlant sa gloire épique aux orgueils du passé
N'est pas cet étranger devenu fils de France
Non par le sang reçu mais par le sang versé.*

Allez savoir, peut-être est-ce un Tabor Marocain !

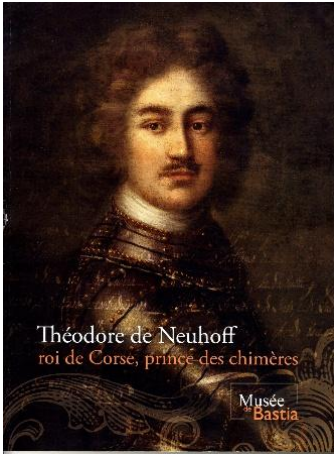


Insigne général des goums mixtes marocains : une koumia, portant en lettres rouges l'inscription G.M.M (Goum Mixte Marocain) et décoré de motifs géométriques et floraux.



Les Goumiers marocains étaient des soldats d'infanterie légère marocains, encadrés par l'armée française, actifs de 1908 à 1956. Ils se répartissaient dans des goums, unités d'infanterie légère composées de soldats autochtones marocains sous commandement français. Le terme « goum » vient de l'arabe maghrébin « gūm » et de l'arabe classique « qawm », signifiant « tribu » ou « peuple ». Chaque goum comptait environ 200 hommes, trois ou quatre goums formaient un tabor (bataillon), et trois tabors constituaient un groupe de tabors marocains (GTM), équivalent à une brigade légère. Les goumiers étaient recrutés principalement parmi les tribus montagnardes du Maroc et étaient réputés pour leur courage et leur connaissance du terrain.

Théodore de Neuhoff, éphémère Roi de Corse, Prince des chimères



Théodore de Neuhoff (1664-1756), aventurier et diplomate allemand, fut élu Roi de Corse en 1736 pour une courte période (sept mois). En mars 1736, il arriva sur l'île, transportant armes, argent et cadeaux pour soutenir la rébellion locale contre la République de Gênes. Les chefs insurgés corses, incapables de s'entendre sur un chef local, lui offrirent le titre de « Roi de Corse », qu'il accepta. Le 15 avril 1736, il fut couronné au couvent d'Alesani, adoptant le titre de Théodore 1er.

Malgré ses efforts, son règne rencontrera des défis logistiques, un manque de soutien étranger durable et des conflits internes. Après l'assassinat de ses alliés clés et des ressources militaires insuffisantes, il quittera la Corse le 10 novembre 1736. Il mourra dans la misère à Londres, le 11 décembre 1756.

Voici, ci-contre, la lettre qu'il écrivit au général Ghjacintu Paoli, le père de Pasquale, à son arrivée en Corse :

Me voici enfin en Corse où m'ont appelé les prières et les nombreuses lettres que j'ai reçues. Les instances des personnes les plus dévouées à leur patrie, et l'amour que depuis deux ans je ressens pour la Corse, m'ont fait un devoir de ne pas attendre plus longtemps et de triompher de la fureur de la mer et des vents, dans cette saison où règnent les vents et les tempêtes, et qui, grâce au ciel, semble avoir changé de nature pour s'adoucir et m'accorder une heureuse traversée. Je suis ici pour aider les patriotes et le Royaume de tout mon pouvoir et pour me consacrer moi-même à leurs intérêts. J'ai promis de faire ce qui serait nécessaire pour délivrer la Corse de l'esclavage génois ; je tiendrai scrupuleusement ma promesse, pourvu que de leur côté les chefs fassent leur devoir envers moi. Je ne veux et ne demande qu'une chose : qu'ils me choisissent pour Roi et me permettent d'accorder la liberté de conscience à tous ceux qui voudront venir d'autres pays habiter en Corse, afin d'accroître la population de ce pays. Quant aux autres conditions, je m'en remets à eux pour les proposer et les régler. Les chefs n'ont donc qu'à venir, et à venir immédiatement, à Aleria, où je les attends pour traiter et conclure ce qui est nécessaire. Qu'ils amènent avec eux Costa et Giabiconi qui, je le désire, assisteront à tout ce qui sera traité, et je me dis de cœur votre tout dévoué et affectionné.

THÉODORE.

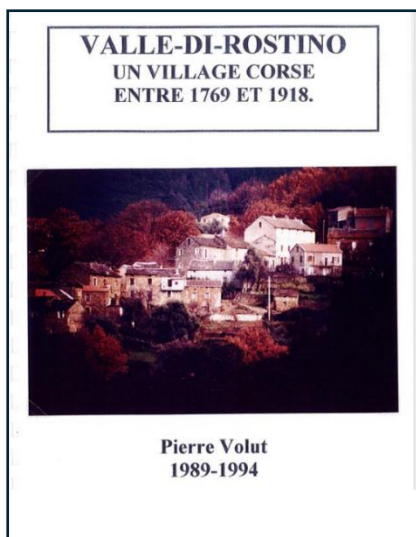
les élections municipales à Valle di Rustinu de 1880 à 1918

- De 1880 à 1885 le maire de la commune est Pascal Bernardi. Le conseil municipal compte alors 12 membres.
- Le 10 juin 1888, élection de Don Pierre Ferrandi, capitaine en retraite, son premier adjoint est Marc Marie Mariani.
- Le 27 octobre 1889, Don Pierre Ferrandi ayant démissionné, c'est Philippe Mattei qui est élu maire avec 6 voix sur 10 votes exprimés.
- Le 31 mai 1891 ont lieu des élections municipales complémentaires : Don Pierre Ferrandi, maçon (ne pas confondre avec le capitaine en retraite !) est d'abord élu conseiller municipal, puis adjoint.
- Le 1^{er} mai 1892, élections municipales : le capitaine Don Pierre Ferrandi est réélu maire avec 12 voix sur 12. Son adjoint est l'autre Don Pierre Ferrandi (le maçon), élu lui aussi à l'unanimité du conseil municipal.
- Le 18 juin 1892, le Conseil de Préfecture annule partiellement les élections du 1^{er} mai.
- Le 11 novembre 1892, le Conseil d'Etat annule cette annulation !
- Le 17 mai 1896, élections municipales : Philippe Mattei est élu maire avec 9 voix sur 12. Il bat l'ancien maire Don Pierre Ferrandi qui n'obtient que 3 voix sur 12. Le premier adjoint est Martin Giovannoni (élu également à l'unanimité). Les 3 conseillers d'opposition refusent de signer le procès-verbal.
- Le 6 mai 1900, élections municipales : Philippe Mattei est réélu maire à l'unanimité. André Bernardi est son premier adjoint.
- Le 28 mai 1900, décès de Philippe Mattei. Le conseil municipal écrit son éloge funèbre : « Décédé dans l'exercice de ses fonctions, il mérite, par les services importants rendus à la commune et par son sincère républicanisme, un hommage public », et vote une subvention de 250 Francs pour ses funérailles.
- Le 13 décembre 1900, le capitaine Ferrandi est une nouvelle fois élu maire avec 9 voix sur 12 votants.
- Le 1^{er} mai 1904, élections municipales : Le capitaine Ferrandi est réélu avec 12 voix sur 12. André Bernardi est à nouveau premier adjoint.
- Le 14 juillet 1908, élections municipales : Pierre Giovannoni est maire et Charles-François Rongiconi est son premier adjoint (tous les deux élus à l'unanimité de 12 voix sur 12).
- Le 2 août 1908 le maire tombe malade mais reste en fonction.
- Le 3 octobre 1909, le premier adjoint et 5 conseillers démissionnent. Des élections partielles sont organisées, Mathieu Giovannoni est élu premier adjoint avec 12 voix sur 12.
- Le 9 janvier 1910, le maire s'obstinant à être absent, ses conseillers le dénoncent à l'administration territoriale, d'autant plus qu'un certain Maître Giacomoni, avocat à Bastia, s'immisce dans les affaires administratives de la commune. Le maire et 3 conseillers favoriseraient cet avocat.
- Au cours du mois de mai 1910, le maire, hospitalisé à Bastia, délègue ses fonctions au premier adjoint.
- Le 5 mai 1912, élections municipales : Mathieu Giovannoni est élu maire avec 11 voix sur 11. Ours-Jean Bernardi est son premier adjoint.

Ce conseil municipal restera en place jusqu'à la fin de la première guerre mondiale.

(Pierre Volut, « Valle di Rustinu entre 1769 et 1918 »).

valle di rustinu entre 1769 et 1918



L'historien Pierre Volut, professeur de français retraité, docteur ès lettres, a commencé des recherches historiques sur Decize, sa ville natale, en 1988. Depuis, il ne s'est jamais arrêté. Pendant toutes ces années, il a publié de nombreux ouvrages sur des périodes précises et répertorié tous les faits marquants de la cité. De 1989 à 1994, il a effectué un travail généalogique sur Valle di Rustinu (où il a des attaches familiales par alliance) qui concerne la période comprise entre 1769 et 1918.

A l'origine de ce dossier, il y avait la recherche généalogique, qui s'est avérée très vite extrêmement complexe : les noms de famille et les prénoms se ressemblaient tant que l'arbre généalogique était devenu tordu et ramifié comme un vieux figuier !

Pour comprendre les liens d'une génération à l'autre, et pour éviter les confusions, l'auteur jugea donc plus simple de relever tous les mariages portés sur les registres, ce qu'il entreprit... 49 mariages entre 1775 et 1793, 87 foyers recensés en 1786, et 410 mariages entre 1802 et 1900, cela représente environ 1000 fiches, où pratiquement tous les adultes d'un siècle et demi se retrouvent. Après le long travail de classement, le but était atteint...

Mais les archives départementales possèdent d'autres documents concernant la commune de Valle di Rustinu et ses habitants. La curiosité l'a emporté sur la prudence, et Pierre Volut s'est mis à dépouiller, été après été, tout ce qui concerne le passé de Valle di Rustinu. Une recherche qui a commencé à Bastia, qui s'est poursuivie à Ajaccio, puis à Vincennes, et, enfin, à

Cette recherche lui a permis de lire les carnets des gardes-champêtres, la liste des soldats du Régiment Royal-Corse, les matrices cadastrales, et aussi les documents les plus anciens tels que les plans dressés en 1792 par le citoyen Pigeon, le dénombrement famille par famille, sans oublier les chevaux, mules, vaches, porcs et brebis...

Après le dépouillement est arrivée la phase la plus délicate : comment exploiter cette mine de renseignements ? L'auteur a choisi d'alterner documents bruts et explications, en cinq grands chapitres, auxquels s'ajoutent un fichier et un reportage de photos.

Ce dossier servira peut-être aux habitants de Valle di Rustinu ou aux familles qui en sont issues et qui l'ont quitté. Il est consultable sur le site internet de la commune (onglet « actualités »).

Le groupe Cor di Rustinu



Le groupe polyphonique « Cor di Rustinu » fut créé sous l'égide de l'association « Rustinu in Cantu » à la fin des années 1990. Il regroupait chanteuses et chanteurs du Bas-Rustinu sous la direction du regretté Richard Girolami, décédé en 2020, auteur de la plupart des paroles et musiques des chansons du groupe. Celui-ci a enregistré 3 CD dont le principal, en 2003, sous le titre éponyme de « Cor di Rustinu », qui fut suivi de deux autres, « U capu in lu celu » et « Fin'chi », tous enregistrés au studio « L'Angelina » à Valle di Rustinu, sous la direction de Jean-Bernard Rongiconi.

Y ont participé, pour le chant : Laurence Bertrand, Caroline Campana, Renée Casanova, Maryse Castelli, Céline Ferrandi, Leticia Giannini, Danièle Giovannoni, Delfine Girolami, Gisèle Graziani, Lidya Marchetti, Gisèle Mariotti, Monique Ottaviani, Samanta Ottaviani, Chjara Padovani, Valérie Puggioni, Marie-Rose Quilici, Carlotta Rini, Madeleine Siren, Jean Brignole, Alain Brusser, Gavin Carli, Jean André Ceccarini, Antoine Gafferri, Richard Girolami, Georges Graziani, François Padovani, Louis Pasqualini, Claude Polifroni et Ange Paul Puggioni, et pour la musique : Christian Caporossi (guitare basse), Jean-Bernard Rongiconi, Gavin Carli et Richard Girolami (guitare), André Casta (orgue), Jean Cuiconi (guitare, mandoline et clarinette), Jean-Marie Gianelli (piano), Mathieu Luzzi (citera), Delphine Morel (violoncelle), Pascal Polidori (guitare classique), et Alain Samani (synthétiseur).

Le groupe cessa ses activités au milieu des années 2010.

les regrets

Ceux qui sont amoureux, leurs amours chanteront,
 Ceux qui aiment l'honneur, chanteront de la gloire,
 Ceux qui sont près du roi, publieront sa victoire,
 Ceux qui sont courtisans, leurs faveurs vanteront,
 Ceux qui aiment les arts, les sciences diront,
 Ceux qui sont vertueux, pour tels se feront croire,
 Ceux qui aiment le vin, deviseront de boire,
 Ceux qui sont de loisir, de fables écriront,
 Ceux qui sont médisants, se plairont à médire,
 Ceux qui sont moins fâcheux, diront des mots pour rire,
 Ceux qui sont plus vaillants, vanteront leur valeur,
 Ceux qui se plaisent trop, chanteront leur louange,
 Ceux qui veulent flatter, feront d'un diable un ange :
 Moi, qui suis malheureux, je plaindrai mon malheur.

Joachim Du Bellay - 1558

U Riscamunicu n°25

1909

La dame avait une robe en ottoman violine, et sa tunique brodée d'or
 Était composée de deux panneaux s'attachant sur l'épaule.

Les yeux dansants comme des anges, elle riait elle riait.

Elle avait un visage aux couleurs de France,

Les yeux, les dents blanches et les lèvres très rouges...

Elle avait un visage aux couleurs de France.

Elle était décolletée en rond et coiffée à la Récamier, avec de beaux bras nus.

La dame en robe d'ottoman violine et en tunique brodée d'or, décolletée en rond,
 Promenait ses boucles et son bandeau d'or, et traînait ses petits souliers à boucles.

Elle était si belle que tu n'aurais pas osé l'aimer...

J'aimais les femmes atroces dans les quartiers énormes

Où naissaient chaque jour quelques êtres nouveaux.

Le fer était leur sang, la flamme leur cerveau.

J'aimais le peuple habile des machines, le luxe et la beauté ne sont que son écume.

Cette femme était si belle qu'elle me faisait peur.

Guillaume Apollinaire (extrait de *Alcools*, 1913)

Juillet 2026

joies et peines depuis le 1^{er} janvier

carnet rose : le 1^{er} mars, naissance, à Bastia, de Livia, au foyer de Chloé GIOVANNONI, fille de notre premier adjoint, et de Florent PIERRE. Bienvenue et longue et heureuse vie à la petite Livia, et félicitations à Chloé et Florent, ainsi qu'aux heureux grands-parents Lydia et Prosper...

Le 19 juin, naissance, à Bastia, de Juliette, au foyer d'Annabelle, fille de Marie-Laure et de Jean-Pascal BRACCINI, et de Louis CHIAVERINI. Bienvenue et longue et heureuse vie à la petite Juliette, et félicitations à Annabelle et Louis, ainsi qu'aux heureux grands-parents Marie-Laure et Jean-Pascal.

décès : Nous déplorons les décès de Toussaint ROSSI, de Casa Pitti, survenu le 10 janvier, à Bastia, de Félicité GIOVANNETTI née LESCHI, dite Sissi, de Valle, survenu le 22 janvier à Corte, de Raymonde MORACCHINI née COLLADON, de Terlaghja, maman de notre maire, survenu le 26 janvier au hameau de Terlaghja, de Louise ORABONA née SUSINI, de Valle, survenu le 30 janvier à Bastia, de Alain FARINA, survenu le 27 mars, au hameau de Valle, et de Marie-Joséphine MASSEI, de Valle, survenu à Castellu di Rustinu, le 13 juin.

U Riscamunincu présente ses sincères condoléances aux familles et amis des défunts.

L'obligation légale de débroussaillage (OLD) : une obligation, une protection

Le changement climatique intensifie les feux de forêt. Résultat : 9 maisons sur 10 détruites par un incendie n'étaient pas, ou mal, débroussaillées. Débroussailler, c'est créer une ceinture de sécurité autour de votre habitation pour :



- ✓ Ralentir la progression du feu
- ✓ Protéger votre maison, votre famille
- ✓ Faciliter l'intervention des secours
- ✓ Limiter la propagation à la forêt, à la faune et à la flore

Anticiper, c'est protéger !



Vous êtes concerné si votre habitation est située à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'un massif forestier, d'une lande, d'un maquis ou d'une garrigue classée à risque, vous avez alors l'obligation légale de débroussailler sur 50 mètres autour de vos bâtiments (pouvant être portée à 100 mètres par arrêté préfectoral). L'arrêté préfectoral de votre département pour connaître les conditions précises applicables à votre situation est consultable en mairie ou sur le site de la commune.

Attention : interdiction totale d'emploi du feu du 15 juin au 30 septembre !

L'Amicale Rustinica organise un concours de pétanque le samedi 25 juillet après-midi.

L'Association de l'Eglise Saint-Michel organise un week-end festif à Valle di Rustinu :
Samedi 8 août à partir de 17 h00 : concours de boules en doublettes
Dimanche 9 août : soirée veau à la broche et concert de Jean Charles Avazeri suivi d'un grand bal

**La messe de la Saint-Roch aura lieu le 16 août à 18h00 en l'église Saint-Michel.
Elle sera suivie de l'apéritif dinatoire républicain annuel, place de la mairie.**

Le remplissage des piscines

Étant donné le risque de pénurie d'eau qui se prépare pour cet été, la Municipalité informe ses administrés qu'elle doit être IMPÉRATIVEMENT prévenue avant tout remplissage avec le réseau d'eau public (potable ou non) des piscines de capacité supérieure à 1000 litres, ceci afin de ne pas risquer de priver le reste de la population d'eau potable ou d'arrosage

Mairie de VALLE di RUSTINU
1, U Chiosu A Favale, Paisolu di E Valle
20235 VALLE DI RUSTINU Tél : 04 95 38 70 54

Courriel : mairie-valledirostino@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.valledirostino.com>

Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

En cas d'urgence vous pouvez joindre : Le maire au 06 83 79 88 55. le 1^{er} adjoint au 06 08 60 19 29. la 2^{ème} adjointe au 07 77 05 84 22

